

2013

TONINFO

JANVIER 2013

ANTONAISES ANTONAIIS,

*Le maire,
les conseillers
municipaux,
les employés
municipaux;
vous prie d'honorer de votre
présence la cérémonie de présentation des vœux,
qui se tiendra*

**MERCREDI
16 JANVIER 2013
A 18 H30
en mairie**

Et si...

Sacrifier à une tradition? Prétexe à faire la fête? Manifestation démagogique? De combien de défauts n'a-t-on affublé ce rituel de présentation des vœux! De combien d'intentions malignes ne l'a-t-on accusé!

Et si, sans se prendre la tête, on pouvait tout simplement se dire que pour l'énorme majorité d'entre eux, les souhaits de santé, de bonheur et de bien-être que l'on formule et que l'on reçoit,

sont sincères.

Et si, en faisant juste l'effort d'avoir confiance en autrui et en soi, nous étions capables de ne pas douter des intentions, des pensées et des sentiments de ceux qui nous entourent.

Et si, en prenant simplement conscience que la relation humaine fondée sur le « goût des autres » est un bien inestimable, que nous devons tous préserver.



Alors, quelque effort qu'elle y consente, nulle Cassandre ne pourra faire douter de la sincérité des vœux de « bonne et heureuse année 2013 » que l'équipe municipale a le grand plaisir de vous adresser.

Bien cordialement

SB



RECENSEMENT DE LA POPULATION

**Du 17 janvier au
16 février 2013**

Nous vous rappelons ici quelques informations utiles préalablement à l'opération de recensement, dont il faut **souligner l'importance pour faire valoir les droits de notre commune.**

- L'agent recenseur communal est Philippe BERNARD, notre policier municipal.
- Il vous remettra **DEUX** types d'imprimés par foyer :
- **UNE FEUILLE DE LOGEMENT POUR L'ENSEMBLE DE LA FAMILLE.**

C'est le questionnaire relatif à tout local à usage d'habitation, qu'il soit occupé ou non. Il permet de localiser le logement et d'en décrire les caractéristiques, le confort et de dresser la liste des occupants. (Document de quatre pages)

- **UN BULLETIN INDIVIDUEL PAR PERSONNE VIVANT AU DOMICILE**

C'est le questionnaire de recensement de chaque habitant figurant sur la feuille de logement, y compris les enfants en bas âge pour lesquels les parents rempliront le bulletin. (Feuille recto verso).

➔ Répondre à ces questionnaires, le plus précisément possible, est **obligatoire** et **les renseignements fournis sont strictement confidentiels.** En aucun cas et contrairement aux idées reçues, ils ne sont divulgués aux services fiscaux, ou à un quelconque service de démarrage téléphonique.

La loi n°2002-276 / titre V / articles 156 à 158 encadre le recensement. L'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques sont régis par la loi n°51-711 du 07 juin 1951.

URBANISME

Lien avec le service de l'urbanisme : Comme vous le savez, c'est la charmante Saïda qui est désormais en charge de l'urbanisme. Le service est accessible aux jours et heures d'ouverture de la mairie, et dispose désormais d'un numéro de téléphone direct : 04 94 04 04 77.



Mise en application du PLU : L'année 2013 marquera le début des opérations inscrites dans le PLU approuvé en juin dernier. Dans ce cadre seront lancées des études et investigations portant sur la création du cœur de village, l'acquisition du foncier nécessaire, les procédés d'assainissement, la gestion des ressources en eau, l'aménagement d'un espace culturel, etc. Des séances de travail (technique et budget) sont d'ores et déjà programmées en janvier. Quelques éléments succincts seront abordés lors de la cérémonie des vœux du 16 janvier. Les informations complémentaires et actualisées, seront, comme d'habitude, publiées dans TONINFO.



Parc photovoltaïque de la Roque Senglé : Après plusieurs « intentions non suivies d'effet », il semble cette fois acquis que les travaux de construction commenceront le lundi 9 janvier 2013.

VIE PRATIQUE

PROTÉGEZ LES COMPTEURS D'EAU



Un compteur dans un regard extérieur, s'il est recouvert de quelques sacs poubelle de 100 L remplis seulement aux 2/3 de copeaux de polystyrène (chips) est largement suffisant pour résister aux températures les plus froides. Il faut proscrire impérativement la laine de verre qui une fois détrempée est un activateur du froid.

Bien entendu, la paille ou le foin ne sont que

des pis aller, certes isolants, mais franchement insalubres, et normalement interdits par tous les règlements.

Sont également **proscrits** les copeaux de polystyrène **directement dans le regard**, car non seulement ils n'empêchent pas le gel du compteur, mais de plus il est impossible d'accéder facilement aux éléments du raccordement, et c'est interdit. (Le compteur pourra geler car il ne reçoit en général plus ainsi la chaleur du sol)

DIVERS

TAXE DE SEJOUR

La Provence Verte rappelle ce qui suit
Conformément à l'article L.2333-29 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) cette taxe est payée par les personnes hébergées à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas de résidence. Elle est collectée par l'ensemble des établissements accueillant les personnes définies ci-dessus.

<https://provenceverte.taxesejour.fr/>

ECONOMIE D'ENERGIE

Dans le cadre des politiques d'économie d'énergie, le conseil municipal a décidé de souscrire à l'offre émise par le SYMIE-LEC. Dans le courant de l'année 2013, les installations d'éclairage public défectueuses et/ou trop consommatrices d'énergie, seront soit remplacées soit remises en état. Ces travaux sont, à près de 80% aidés par des fonds régionaux et européens.



NE PAS CONFONDRE !

Les conteneurs disposés à l'intérieur du cimetière,

sont **EXCLUSIVEMENT** réservés à la collecte des fleurs et plantes séchées provenant des sépultures.

NE JAMAIS Y DEPOSER D'ORDURES MENAGERES.

Merci.

ENLEVEMENT DES ENCOMBRANTS : Les jeudis **10 et 24 janvier 2013** - Entre 08 heures et midi
Inscriptions préalables en mairie : 04 94 04 42 08

Enquête

La maison de l'emploi de la **Provence verte** a mis en place une enquête sur les **services à la personne**. Tous les habitants de la Provence verte et du Haut Var peuvent y répondre. Le but de l'enquête est de procéder à un état des lieux préalable à une dynamisation du secteur.

Voici le lien de la Maison de l'emploi : <http://www.emploi-provenceverte.fr/>

Exercices militaires

Dans le courant du premier semestre 2013, des unités du 54^e régiment d'artillerie de Hyères, manœuvreront hors du domaine militaire. En conséquence quelques véhicules pourraient être amenés à circuler ou à stationner sur le territoire communal.

Rythmes scolaires

A l'occasion du Congrès des maires de France, qui s'est tenu en novembre 2012 à Paris, le Président de la République et le Ministre de l'Education Nationale se sont exprimés à propos de la modification des rythmes scolaires.

Face à l'inquiétude relative aux impacts financiers de la réforme, formulée par les maires, le Président de la République a promis un fonds d'aide. Mais le montant n'est à ce jour, pas encore connu.

Par ailleurs, la mise en application de la réforme est reportée à septembre 2014, mais les maires ont la possibilité de la mettre en place dès la rentrée 2013. *(Extrait du bulletin des Maires de F.)*

Lettre du président des chasseurs varois

Draguignan le 19/12/2012

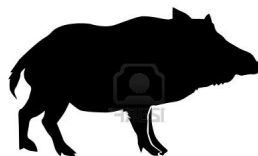
Monsieur le Maire,

Dans plusieurs communes du Var, en bordure de lotissement, il a été constaté que des personnes nourrissaient les sangliers.

Si tel est le cas sur votre commune, il serait particulièrement utile de rappeler

d'une part que cet acte est passible d'une contravention et d'autre part qu'il concerne les animaux dans un espace péri-urbain ce qui entraîne des dégâts plus ou moins importants et peut donner lieu à des accidents.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande,



je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Signé : Marc Meissel

Connaissez vous l'AUGAD?

C'est l'Association des Usagers de la Gare des Arcs-Draguignan.

Créée en 1994, cette association s'efforce de valoriser et d'adapter la desserte ferroviaire assurée depuis la gare des Arcs., au profit des communes de l'ag-

glomération dracénoise.

Grâce au soutien des élus locaux et des parlementaires, l'association a conforté, au profit des actifs, les liaisons en direction de Marseille, de Toulon, de l'Est du Var et des Alpes Maritimes. Elle a égale-

ment obtenu l'arrêt du TGV qui dessert les régions lyonnaise et parisienne, ainsi que l'Est de la France.

Vous pouvez consulter le site et adhérer à l'association (10€/an)

www.augad.fr

AUGAD-BP 19-Les Arcs

PERSPECTIVES BUDGETAIRES

Le président du Conseil Général nous écrit :

« Le département du var prépare actuellement son budget 2013 dans un contexte extrêmement difficile, qui va le contraindre à recentrer ses interventions sur ses compétences obligatoires.... Une partie de nos recettes de fonctionnement vont connaître une baisse conséquente, tandis que l'ensemble de dépenses sociales vont afficher une forte hausse.

...

Pour ce qui concerne les aides aux communes et intercommunalités, nous avons d'ores et déjà arrêté pour 2013 le principe d'un niveau d'intervention constant en matière d'investissement dans le cadre de nos contrats de territoire.

MAIS ...

Nous ne serons pas en mesure de maintenir au même niveau les aides dans quelques secteurs spécifiques (action sociale, culture,...) Par ailleurs, il ne nous sera plus possible de contribuer dans les mêmes conditions au fonctionnement des très nombreuses associations... »
Le décor est planté : La conjoncture est de plus en plus difficile, les difficultés sont à venir.

Ordi Solidaire

Ordi solidaire est un programme de l'association « Cévennes Libres » qui propose des ordinateurs reconditionnés dans un cadre d'économie sociale et solidaire.

Du matériel informatique à bas coût en ligne sur le site

www.ordi-solidaire.fr

Tél : 04 66 860 158

contact@ordi-solidaire.fr

Un bon taux de croissance

Mairie de Saint Antonin
Route d'Entrecasteaux
83510-SAINT ANTONIN
DU VAR



Téléphone : 04 94 04 42 08
Télécopie : 04 94 04 41 05
Messagerie :
saint.antonin.mairie@orange.fr

Mercredi 16 janvier à 18h30
Cérémonie de présentation des vœux en mairie.

Buffet « saveurs du monde » à l'issue.

Comme chaque année, l'INSEE nous communique les chiffres relatifs à la population légale de notre commune à la date du 1^{er} janvier de l'année à venir. Comme il vous sera possible de le relever, l'accroissement de population du village, est globalement conforme aux projections issues de différentes études démographiques élaborées aux plans départemental et territorial.

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|
| Population totale | 597 | 612 | 625 | 632 | 644 |
| Différence | / | + 15 | + 13 | + 7 | + 12 |

ANIMATIONS & LOISIRS

Vacances d'hiver au ski Parce que la neige est au rendez-vous, parce que les enfants ont toujours plaisir à partir entre copains, offrez leur les joies de la glisse et de la colo, pour les vacances de février, avec l'ODEL VAR -
Tel : 04 94 925 985 - www.odel.fr



RANDONNEES PEDESTRES

PROCHAINES SORTIES DES « SENTES ANTONAISES »

- JEUDI 3 JANVIER : DEMI-JOURNÉE A SAINT-ANTONIN . BOIS SAINTE FOY.
- JEUDI 17 JANVIER : ESTEREL : LE CAP ROUX (SI BEAU TEMPS)
OU, SINON : BORMES LES MIMOSAS (GRATTELOUP ET LANDON)
- JEUDI 31 JANVIER : DEMI-JOURNÉE A SALERNES (LE THOLOS)

APERCU DU PROGRAMME DES ANIMATIONS 2013

Autant vous y préparer dès à présent : en 2013 notre village connaîtra une animation saisonnière particulièrement dense et variée. D'avril à septembre, plus que jamais les occasions de nous rencontrer de manière conviviale, festive et à moindre coût, seront privilégiées.

Aux rendez vous incontournables viendront s'ajouter des nouveautés. Originales, inattendues ou occasionnelles, nul doute qu'elles raviront toutes les générations et satisferont tous les goûts.

En voici un aperçu, juste pour vous mettre en appétit :

- 27 et 28 avril : Epreuve du championnat de France de trial.
- En mai (date à préciser) : « Ma maison et mon jardin »

Marché aux plantes, jardinage, etc.

- Dimanche 9 juin : Festival « Graines de Rock »
- Samedi 15 juin : Concert de Jazz Time Square.
- Samedi 22 juin : Fête de la musique
- Mardi 3 juillet : Passage Tour de France cycliste

Sont également en préparation :

Un concert au Château Mentone, Une élection Miss Antonin, Une fête de quartier (La Tuvelière?) en sus de celle de Mentone, Une soirée anniversaire dans un domaine,...

Auxquelles il faut rajouter les « spéciales Cigaloun »; plus personne ne peut en douter : En 2013 il fera « show » à St Antonin.

Si vous souhaitez « sponsoriser » une de nos animations, adressez vous à Laurence, en mairie

Concert de piano
Anna Sazhumyan
à Brignoles

Vendredi 11 janvier
À 20 h 30
AUDITORIUM DU COLLEGE
JEAN MOULIN

Scriabine, Rachmaninoff, Prokofiev,
Chopin, Lizst...



AU TABLEAU
D'HONNEUR

Nous adressons de très sincères compliments à notre jeune antoninaise **Elsa HERAUD**, pour son très bon résultat au concours hippique, de haut niveau, qu'elle a disputé à Paris, le 8 décembre dernier, lors du Salon du cheval. Classée 13^e sur près de 60 concurrents, Elsa a donné une belle image de notre région en général et de notre commune en particulier. Merci et bravo Elsa.